

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous les temps forts de la mobilité qui ont lieu en ce moment sur le territoire du Nord-Isère. N'hésitez pas à relayer dans vos réseaux !



Schéma directeur vélo du Nord-Isère : la phase de diagnostic est achevée



Le 6 décembre, une quinzaine d'élus du Nord-Isère se sont réunis en comité de pilotage pour discuter et valider le rapport de diagnostic qui clôt la première phase du schéma vélo. Parmi les grands enseignements de ce diagnostic : **51 % des déplacements réalisés sur le territoire font moins de 3 km et 76 % moins de 5 km, le potentiel de développement du vélo est donc énorme!** A terme, **l'objectif du schéma est de permettre de relier entre eux par des itinéraires cyclables les pôles urbains et les pôles générateurs de déplacement d'intérêt communautaire (zones d'activités,**



grands équipements...), en s'appuyant sur les schémas déjà existants (ceux de la CAPI, des anciens Vallons de la Tour et du Département). Prochaine étape : proposer des scénarios d'itinéraires cyclables, à partir du diagnostic réalisé, des points noirs relevés sur les aménagements cyclables et des contributions des participants lors d'un atelier qui aura lieu début février. Plus d'informations sur le site de l'Agence et en contactant directement l'Agence.

L'Agence de Mobilité aide les salariés de la ZI des Vallons à covoiturer pour se rendre à leur travail



Les salariés des entreprises situées sur la ZI des Vallons, à la sortie de La Tour du Pin, bénéficient depuis quelques semaines et jusqu'aux premiers mois de 2018, d'une action peu commune : il s'agit de mettre en relation les salariés (de **Ferrari, Porcher et la Cooperl** pour ne citer que les plus gros) qui sans le savoir vivent à proximité ou sur le trajet d'autres personnes qui travaillent dans la même zone, et avec qui ils peuvent covoiturer pour se rendre à leur travail. La présentation du projet dans les locaux de l'entreprise Ferrari, où étaient présentes une dizaine d'entreprises, a permis de **battre en brèche les idées reçues concernant la non comptabilité des horaires de leurs salariés**, plusieurs des entreprises présentes se rendant compte que leurs salariés avaient dans de nombreux cas les mêmes horaires. En ce moment, l'Agence de Mobilité s'occupe de récupérer les fichiers de contacts (anonymes) des salariés afin de réaliser une carte montrant les localisations de résidence des salariés et les possibilités pour covoiturer.



L'Agence de Mobilité organise les Rendez-Vous de la Mobilité le 22 mars 2018 : notez la date dans vos agendas !

Nous vous annonçons déjà la date dans notre dernière Brève : les Rendez-Vous de la Mobilité auront lieu le 22 mars prochain. L'objectif de cette journée de conférences et d'ateliers de travail : **réfléchir ensemble à la problématique des déplacements sur le Nord-Isère, aux actions à mettre en œuvre et au rôle de l'Agence de Mobilité**. Retrouvez le programme sur le site de l'Agence [ici](#).

Le développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle commence par l'éducation dès l'école !



La sensibilisation à la pratique du vélo, mais aussi au covoiturage ou aux transports collectifs, commence dès le plus jeune âge. C'est pourquoi l'Agence de Mobilité mène des actions d'écomobilité scolaire dans les écoles et les collèges du Nord-Isère. Ainsi, elle a débuté depuis le mois de novembre un **cycle de formation à la mécanique des vélos**

au collège des Avenières Veyrins-Thuellins, par l'intermédiaire du CCAS, qui se poursuivra au **collège de Morestel** en 2018. Elle réalise également un **projet éducatif auprès des jeunes de la MFR "Le village" à St André le Gaz**. L'objectif de cette action : sensibiliser et inciter les élèves et leur parents à utiliser le covoiturage pour leurs trajets domicile-MFR et les mettre en relation. Autant d'actions qui permettront de faire des jeunes d'aujourd'hui des adultes de demain responsables et conscients de leurs déplacements et de leur impact.



Assises de la Mobilité : l'Agence de Mobilité porte la voix des territoires péri-urbains et ruraux !

Depuis le mois de septembre, le gouvernement a lancé une grande concertation au niveau national – qui se clôt le 13 décembre – pour préparer la nouvelle loi sur la mobilité prévue pour le printemps 2018. Un contexte favorable pour se faire entendre des élus au niveau national mais aussi local : l'Agence de Mobilité a participé aux ateliers organisés le 1^{er} décembre par la députée de la 10^e circonscription du Nord-Isère, Marjolaine Meynier-Millefert, afin de partager son expertise sur les déplacements et relayer les besoins et demandes des habitants du Nord-Isère sur les questions de déplacements. **Prise en compte des déplacements dans les politiques d'aménagement du territoire, soutien aux agences et plateformes de mobilité, développement de la voiture partagée, des transports en commun, du vélo, du télétravail...** : l'ensemble des préconisations formulées par l'Agence sont rassemblées dans une **contribution aux Assises que l'Agence a transmise au Ministère des Transports et aux 2 députés du Nord-Isère**. Retrouvez cette contribution complète sur le site de l'Agence ainsi que celui des Assises de la Mobilité.



Résultats de l'enquête « Baromètre des villes cyclables » : 324 habitants du Nord-Isère ont répondu à l'enquête

Entre septembre et novembre, la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB), dont l'Agence de Mobilité est membre, a réalisé l'enquête nationale "Baromètre des villes cyclables". L'objectif : recueillir le ressenti des usagers sur les conditions d'utilisation du vélo dans leur ville à travers une quarantaine de questions. L'enquête a obtenu plus de 113 000 réponses au niveau national, et **324 dans le Nord-Isère répartis sur une dizaine de communes, dont 157 réponses à Bourgoin-Jallieu, 70 à La Tour du Pin et 49 à L'Isle d'Abeau** : un résultat plus qu'honorable pour notre territoire, où la pratique du vélo est encore peu développée, mais qui montre que les habitants attendent plus de mesures et d'aménagements visant à faciliter la pratique du vélo. L'analyse des résultats au niveau local permettra d'améliorer nos actions et d'alimenter le schéma directeur vélo du Nord-Isère.



La Revue de presse Vous pouvez retrouver les articles parus sur l'Agence ces dernières semaines sur le site de l'Agence/Actualités/Presse et Médias.



Vos idées L'Agence est preneuse de toutes sollicitations et idées qui pourraient promouvoir la mobilité durable sur le territoire du Nord-Isère. N'hésitez pas à nous contacter !

Et pour nous suivre sur les réseaux sociaux :



L'Agence de Mobilité du Nord-Isère est une association de **services à la mobilité**, dont les actions visent à initier et faire perdurer les changements de comportement en termes de déplacements. L'Agence promeut les déplacements alternatifs à la voiture individuelle, sensibilise et convainc le **grand public**, les **salariés** et les **écoliers**, et accompagne les **collectivités** dans la mise en place de leurs projets déplacements. Plus d'informations sur www.mobilite-nord-isere.fr